

SAINTE-URSULE DE MASKINONGÉ

TOURS de bénédiction pour les Tertiaires de notre Paroisse, que les 5, 6, 7 et 8 juillet, où ils eurent le grand avantage d'entendre parler de leur très aimé Père Saint François et de leur chère Règle du Tiers-Ordre, par le R. P. Joachim, déjà bien goûté parmi nous. Avec tout le feu qu'on lui connaît, il nous a retremplés dans une foi et une piété plus ardentes. Aussi dix-sept nouveaux membres ont répondu à ses appels, tandis que 28 novices faisaient avec un grand bonheur leur sainte profession.

ETATS-UNIS

MANVILLE, R. I.

R. P.—Le 28 juin dernier, au cours de notre réunion mensuelle dans l'église paroissiale de Saint-Jacques, après que notre dévoué Directeur nous eût adressé quelques mots, nous donnant des conseils bien pratiques pour notre progrès dans la voie de la sanctification, et qu'il eût imposé le saint habit à deux postulantes, nous avons procédé à l'élection des membres du Discrétatoire. Le résultat a été le suivant :

Supérieure : Mde Zotique Yelle ; Assistante-Supérieure : Mde Julien Gervais ; Trésorière : Mlle Eva Vandal ; Secrétaire : Mlle Agnès Forcier ; Maîtresse des novices : Mlle Rosalie Gouger ; Discrètes : Mdes Théophile Dufresne, Philias Plante, Joseph Fournier, Joseph Forcier, Mlle Alphonsine Fournier.

Vous obligerez beaucoup la Fraternité Sainte-Elisabeth de Manville, R. Père, en faisant paraître ce petit rapport dans le prochain numéro de la *Rue*.

A. P. Secrétaire.



C'EST dans vos mains, ô Vierge bénie, que repose notre salut ; souvenez-vous de notre misère, ô Mère compatissante ! Vous sauvez celui que vous voulez, et celui dont vous détournez la face se perdra infailliblement.

Saint Bonaventure.

HEUREUX le serviteur de Dieu qui ne s'exalte pas plus pour le bien que le Seigneur dit ou fait par lui, que pour celui qu'il dit ou fait par autrui.

Saint François. *Opusc. dic., n. 16.*